



## **SCEA Terres Citoyennes Albigeoises**



## **Comptes annuels pour l'exercice 2024**

## Préambule

---

Les présents comptes annuels portent sur le 2ème exercice de la société, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024. Il comprend 3 parties :

- Le bilan au 31.12.2024
- Le compte de résultat
- L'annexe

## Bilan au 31.12.2024

---

**1/ Actif** (= ce que la société possède ou ce qui est dû à la société)

### ACTIF AU 31.12.2024

Immobilisations matérielles	0,00 €
Immobilisations financières	152,50 €
Stock carburant	734,25 €
Stock semences	675,00 €
Disponibilités – compte courant au crédit coopératif	12 377,02 €
TVA due par le Trésor Public	1 434,23 €
Subvention due par la PAC au titre de 2024	5 346,48 €
<b>Total Actif</b>	<b>20 719,48 €</b>

**2/ Passif** (= ce que la société ce que la société doit : aux sociétaires, à la banque, ...)

### PASSIF AU 31.12.2024

Capital social	920,00 €
Résultat	0,00 €
Associés créditeurs (comptes courants d'associés)	19 219,95 €
<i>dont SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises</i>	<i>19 219,95 €</i>
autres dettes	579,53 €
<i>dont associés ayant quitté la SCEA en 2022</i>	<i>80,00 €</i>
<b>Total Passif</b>	<b>20 719,48 €</b>

## Compte de résultat

---

### PRODUITS

PAC – aides découplées – DPB – 2024	4 960,69 €
PAC – aides à la conversion en bio – 2024	5 346,48 €
PAC – régularisation années antérieures	584,00 €
Produits divers (intérêts parts sociales Crédit Coop)	3,05 €

**Total produits** **10 894,22 €**

### CHARGES

Frais bancaires	371,10 €
Assurance	1 592,41 €
Certification Ecocert	394,00 €
Location des terres à A. Daudé	581,74 €
qp taxe chambre agriculture sur bail A Daudé	31,50 €
Location des terres à la SCIC	2 520,92 €
qp taxe chambre agriculture sur bail SCIC	137,82 €
Location du bâtiment à la SCIC	531,80 €
Location du matériel à la SCIC (amortissement)	2 710,17 €
Achat consommable	61,73 €
Achat carburant	954,53 €
Reprise sur stock – carburant	845,60 €
Mise en stock carburant	-734,25 €
Subvention d'équilibre à la SCIC	895,15 €

**Total charges** **10 894,22 €**

### RÉSULTAT

produits - charges **0,00 €**

## Affectation de résultat

---

Le résultat étant égal à zéro, la question de l'affectation du résultat ne se pose pas.

## Annexe

---

La présente annexe complète le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2024 de la SCEA Terres Citoyennes Albigeoises présentés ci-avant.

Cet exercice s'est déroulé du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Pour mémoire, les principales caractéristiques de la société sont les suivantes :

Dénomination : Terres Citoyennes Albigeoises

Forme juridique : Société Civile d'Exploitation Agricole

N° SIRET : 890 255 847 00016

Siège social: 138 chemin du Serayol Haut – 81380 Lescure d'Albigeois

Code APE : 0111Z (= Culture de céréales, légumineuses et graines oléagineuses)

Activité principale : activités agricoles (article L311-1 du Code rural).

### Méthodes comptables appliquées :

- **Immobilisations** : Sans objet pour l'exercice 2024.
- **Amortissements** : Sans objet pour l'exercice 2024.

### Evolution du capital social :

La SCEA regroupait, à sa date de création, 6 associé.e.s, possédant au total 100 parts sociales (à 10€ / part), dont la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises (qui détient 90 parts), l'association Terres Citoyennes Albigeoises (qui détient 1 part), et 4 exploitants personnes physiques (qui détiennent au total 9 parts).

En 2022, le sociétariat et le capital ont évolué avec le départ de 3 exploitants personnes physiques représentant 8 parts.

Au 31.12.2022, la SCEA regroupe ainsi 3 associées, possédant au total 92 parts sociales (à 10€ / part), dont la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises (qui détient 90 parts), l'association Terres Citoyennes Albigeoises (qui détient 1 part), et 1 exploitante personne physique (qui détient 1 part).

En 2023 et en 2024, le sociétariat est resté inchangé.

### Engagements de la SCEA :

#### Aides de la PAC :

La SCEA est enregistrée à la PAC avec un numéro PACAGE. Elle a récupéré les Droits à Paiement de Base (DPB) issus de l'exploitation de Patrice Guiraud.

Elle s'est engagée dans la conversion des terres en bio, principalement en cultures céréalières. Cet engagement est pris pour une durée de 5 ans.

Elle a obtenu les aides suivantes au titre de 2024 :

- aides découplées : Droits à Paiement de Base (DPB), paiement redistributif, écorégime, pour un montant total de 4 960,69 € € au titre de 2024, qui ont été perçues fin 2024.
- aides à la conversion en bio, pour un montant total estimé à 5 346,48 €, afin que le total des aides de la PAC soit inchangé par rapport à 2023, et qui seront confirmées et perçues en 2025.

#### **- Comptes courants d'associés :**

Le compte courant d'associé de la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises présente un solde créditeur de 19 219,95 € € au 31.12.2024.

Il est rappelé que les comptes courants d'associés ne donnent lieu à aucune rémunération.

#### **- Baux ruraux :**

Deux baux ruraux ont été signés par la SCEA :

- un bail rural (fermage) de terres prises à A. Daudé, sur 3,8 ha, avec un loyer annuel de 500€ en date de valeur juillet 2020, indexé sur l'indice des fermages, à compter de novembre 2020.
- un bail rural (fermage) de terres prises à la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises, sur 15,2 ha, avec un loyer annuel de 2280 € HT en date de valeur juillet 2020, indexé sur l'indice des fermages, à compter de mars 2021.

#### **- Location de matériel agricole :**

Le matériel agricole est loué à la SCIC-SA Terres Citoyennes Albigeoises, au prix de l'amortissement. La SCEA prend à sa charge l'assurance, l'entretien, les éventuelles réparation (hors grosses réparations), le carburant et autres consommables.

#### **- Prix de revient du matériel et bâtiment agricole :**

Un calcul du prix de revient du matériel et bâtiment agricole a été établi en effectuant la somme de tous les coûts liés au matériel, et en le divisant par le nombre d'heure d'utilisation du tracteur CASE IH.

Le coût total s'élève à **5 479,87 €** dont :

- amortissement du bâtiment facturé par la SCIC :	531,80 €
- amortissement du matériel facturé par la SCIC :	2 710,17 €
- assurance (2 tracteurs + biens professionnels) :	1 110,29 €
- carburant :	1 065,88 €
- entretien, petit matériel, consommable :	61,73 €

#### **- Stock de semences**

- Au 31.12.2024, suite à une récolte de luzerne, un stock de semence de luzerne disponible est évalué à 675 €.